

COMITE SYNDICAL

Date : 17 décembre 2021

Objet :

**APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2022 DU S.M.E.A.G. DE L'ILE DE LOISIRS DE
CERGY-PONTOISE**

BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE

RAPPORT AU COMITE SYNDICAL

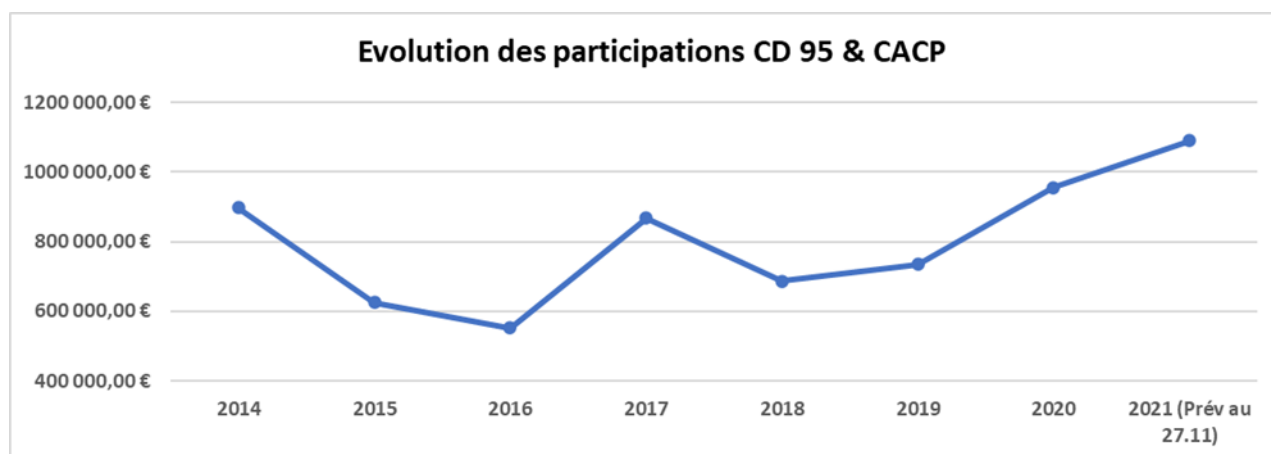
Séance du 17 décembre 2021

Objet : Approbation du budget primitif 2022 – Budget Principal et Budget Annexe

Le projet de budget 2022 qui est présenté, a été élaboré collectivement entre la direction, les responsables de secteur et les responsables d'activités à l'appui du rapport d'orientation budgétaires définies par le comité syndical lors de sa tenue le 26 novembre dernier.

Ce projet de budget a été préparé dans un contexte renouvelé de crise sanitaire mais placé sous le signe du « rebond » présentant ainsi l'île de loisirs de Cergy-Pontoise en « ordre de marche » pour retrouver son niveau de fonctionnement d'avant pandémie.

Après l'année 2020 marquée par le début de la pandémie et un confinement strict, l'année 2021 a été plus contrastée. Ainsi, comme il a été rappelé lors du vote de la décision modificative n°1 et du rapport d'orientation budgétaires de 2022, la conjugaison des effets de la crise sanitaire (fermeture de l'île de loisirs en début de saison, application du pass sanitaire dès le 21 juillet 2021) et des conditions météorologiques très défavorables a conduit à la dégradation du résultat, faisant de l'année 2021 la saison la plus sinistrée de son histoire tant en terme de niveau d'activité que de recettes.



Les résultats de l'année 2021 qui ne seront confirmés que lors du vote du compte administratif devraient faire apparaître un déficit record d'environ 2 178 100 €, soit des participations pour 2021 à hauteur de 1 089 050€. Rappelons que ce chiffre reste à ce stade une estimation prudente, l'exercice budgétaire n'étant clos qu'à fin janvier.

Comme tous les ans, le budget primitif est construit selon une année météorologique « moyenne » soit une île de loisirs en ordre de marche, sans prise en compte d'événements météorologiques exceptionnels, favorables ou dégradés par définition imprévisibles.

Le budget primitif 2022 reflète ainsi une gestion maîtrisée de ses moyens et de ses ressources.

1. Les enjeux du budget primitif 2022

La construction du budget 2022 s'inscrit exceptionnellement sous la pression de trois contraintes pour lesquelles le SMEAG doit porter une attention particulière :

- I) L'impact d'un niveau d'inflation en forte hausse dont les gestionnaires de l'île de loisirs doivent en prendre la mesure sous peine de voir alourdir ses charges de fonctionnement voire le soutien financier de ses partenaires.
- II) La prise en compte après 3 années d'échanges avec les services fiscaux départementaux de l'extension d'assujettissement à la TVA à de nouvelles activités au sein de marchés devenu désormais concurrentiel et de l'évolution de la réglementation fiscale, dégradé notamment le résultat des activités emblématiques comme le stade d'eau vive, le téléski et la vague à surf.
- III) L'anticipation renouvelée d'un contexte sanitaire de la prochaine saison dont les détails des contraintes ne sont pas connus à ce jour.

Les sections de fonctionnement et d'investissement devront donc tenir compte des éléments précités :

a) La section de fonctionnement

- La masse salariale

L'effort sur la maîtrise des charges de personnel se poursuit en 2022. Ainsi la masse salariale globale est en augmentation de 0,46% soit environ 16 100€ puisqu'elle prend en compte les décisions imposées par le gouvernement (la revalorisation des agents de catégorie C prévue au 1^{er} janvier 2022, l'augmentation du SMIC, la création de la cotisation apprentissage pour le CNFPT). Si elle est en augmentation de 0,46% comparée à 2021, elle est en baisse de 3,74% comparé au budget primitif de 2020.

Pour ce qui concerne le personnel permanent (titulaires, contractuels, emplois aidés et apprentis), la baisse de 0,29% (-2,64% comparé au BP 2020) prend en compte la restructuration du service Animation Sports Sécurité Prévention avec le départ d'un agent à la retraite en 2022 après avoir eu en 2021 un départ en disponibilité et deux mutations internes. Il est également prévu le coût de deux apprentis. Le coût du GVT (Glissement Vieillesse Technicité) est estimé à 23 500€ pour 2022.

La masse salariale des agents saisonniers enregistre une augmentation de 2,75% soit 23 650€ (mais une baisse de 6,82% comparé à 2020) qui s'explique par le « rebond » souhaité pour la saison 2022 en prévoyant 47118 heures au budget primitif soit + 947 heures, à cela s'ajoute l'augmentation du taux horaire pour la 1^{ère} catégorie d'agent conformément à l'augmentation du SMIC. L'augmentation du volume horaire prend en compte également le remplacement en parti par un saisonnier d'un agent partant à la retraite.

- Les charges à caractère général et de gestion

Les charges à caractère général (chapitre 011) des deux budgets, principal et annexe, sont en augmentation en 2022 (1 623 500€ contre 1 570 000€ en 2021). L'augmentation prend en compte notamment la hausse des fluides. Il convient également de noter qu'à compter du 1^{er} janvier 2022 une grande partie des activités est soumise à TVA, il est donc difficile de comparer en l'état les 2 budgets (principal et annexe).

- Les recettes d'activités

La hausse des tarifs est prise en compte au sein du budget primitif impacté par l'application de la TVA. Il est prévu des recettes conformément au « rebond » souhaité au niveau non seulement de la baignade, des parkings mais aussi de la restauration, des salles entre autres.

Il convient de rajouter que comme chaque année les crédits affectés au centre de séjour tant en dépenses qu'en recettes, pour l'accueil des femmes en grande précarité sont prévus pour la période de janvier à mars 2022. L'absence d'engagement formalisé de la reconduction du dispositif par l'Etat ne permet pas d'inscrire à l'appui du principe de sincérité budgétaire, ces crédits pour novembre et décembre 2022.

Pour rappel, ces augmentations ont été prises en considérations selon un contexte d'activités et de fréquentations moyennes. Les dispositifs prévus par le label « Sécuri-site » mis en œuvre en cas de contexte de forte chaleur et de forte fréquentation ne pourront être compensés, lors de décisions modificatives, qu'avec des recettes supplémentaires réalisées lors de journées exceptionnelles.

*Ces différents éléments pris en compte, **le déficit prévisionnel** du budget primitif 2022 s'établit à hauteur de **1 678 000€** ce qui induit une **participation prévisionnelle** du Conseil Départemental du Val d'Oise et de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise de **839 000,00€** pour atteindre l'équilibre budgétaire.*

Les participations sollicitées des partenaires sont donc inférieures à celles inscrites en 2021.

b) Les investissements en 2022

Depuis le vote de la décision modificative n°1 le 26 novembre 2021 dernier, aucune nouvelle notification de subvention de la Région n'est parvenue. Les opérations financées par la Région feront donc l'objet d'inscriptions au budget, tant en dépenses qu'en recettes, lors de prochaines décisions modificatives.

La section d'investissement reprend donc les investissements propres du SMEAG financés par la dotation aux amortissements qui s'élève à 169 348,85€ au budget principal et à 22 463,55€ au budget annexe, à laquelle s'ajoute la part du FCTVA non reversée à la Région, estimée à 38 540€.

Il s'agit essentiellement du renouvellement du matériel indispensable pour le fonctionnement des activités mais également de divers travaux de gros entretien du patrimoine, notamment au téléski pour la terrasse à l'étage.

Parmi les prévisions d'achat de matériel les plus significatives, se trouvent, au budget annexe, le renouvellement de matériels pour le secteur hébergement – restauration - salles à hauteur d'environ 22 400€.

Au budget principal, le secteur Animation – Sports - Secours - Prévention dispose de 37 500€ au stade d'eau vive pour l'acquisition d'obstacles et le renouvellement de rafts, 9 150€ sont prévus pour l'acquisition de lignes de bouées et de bouées au centre balnéaire, 4 800€ au service locations pour l'achat de paddles et de canoës-kayaks, 5 000€ pour l'achat de casiers pour la location de wake, ainsi que 5 000€ pour l'achat d'un container pour les challenges.

Le service communication dispose de 30 000 € dont 15 000 € pour la signalétique de l'ensemble de l'île de loisirs, 6 000 € pour la réalisation de vidéos promotionnelles et de 9 000€ pour le développement de la boutique en ligne.

Aux services techniques, 6 000 € sont prévus pour l'acquisition d'un véhicule électrique et de 46 000€ pour l'acquisition de deux tracteurs d'occasions.

Des travaux pour la rénovation de la toiture de la salle omnisports sont provisionnés à hauteur de 9600€.

Divers travaux de faibles montants unitaires sont également prévus au centre balnéaire, au centre de séjour et au restaurant ainsi que pour la fontaine à eau au centre multisports ou encore la remise en état du wagon du petit train, pour environ 15 000 €.

Enfin, des crédits sont prévus en informatique, notamment pour le serveur « Active Directory » d'un montant de 10 000€.

Il est nécessaire de souligner une nouvelle fois, l'intérêt pour le SMEAG de disposer de financements permettant l'investissement dans du matériel supplémentaire pour faire face aux nouveaux besoins quantitatifs et qualitatifs en matière d'accueil de tous les publics, ce que les seules dotations aux amortissements ne permettent pas.

1. Présentation générale du Budget Primitif 2022

PROJET BP 2022					
BUDGET PRINCIPAL					
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
	BP 2021	PROPOSITION BP 2022		BP 2021	PROPOSITION BP 2022
011 Charges a caractère général	1 094 600,00	827 431,00	013 Atténuation de charges	35 000,00	32 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	3 565 474,23	3 579 398,60	70 Produits des services	2 831 545,60	2 867 253,45
65 Autres charges de gestion courante	30 000,00	35 000,00	74 Dotations et participations	1 988 100,00	1 688 800,00
66 Charges financières	1 500,00	1 500,00	75 Autres produits de gestion courante	25 300,00	25 625,00
67 Charges exceptionnelles	15 000,00	15 000,00	77 Produits exceptionnels	15 000,00	14 000,00
042 Opérations d'ordre transfert entre sections	188 371,37	169 348,85			
TOTAL	4 894 945,60	4 627 678,45	TOTAL	4 894 945,60	4 627 678,45

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
	BP 2021	PROPOSITION BP 2022		BP 2021	PROPOSITION BP 2022
10 Dotations, fonds divers et réserves	208 300,00	182 240,00	10 Dotations, fonds divers et réserves	273 300,00	220 780,00
20 Immobilisations incorporelles	41 700,00	15 000,00	13 Subventions d'investissement (Région)	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	172 271,37	158 563,85	040 Dotations aux amortissements	188 371,37	169 348,85
23 Immobilisations en cours	39 400,00	34 325,00			
TOTAL	461 671,37	390 128,85	TOTAL	461 671,37	390 128,85

**PROJET BP 2022
BUDGET ANNEXE**

FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
	BP 2021	PROPOSITION BP 2022		BP 2021	PROPOSITION BP 2022
011 Charges a caractère général	1 762 945,60	2 791 345,45	70 Produits des services	1 788 500,00	2 818 809,00
65 Autres charges de gestion courantes	2 000,00	2 000,00	77 Produits exceptionnels	5 000,00	2 000,00
67 Charges exceptionnelles	5 000,00	5 000,00			
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	23 554,40	22 463,55			
TOTAL	1 793 500,00	2 820 809,00	TOTAL	1 793 500,00	2 820 809,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
	BP 2021	PROPOSITION BP 2022		BP 2021	PROPOSITION BP 2022
21 Immobilisations corporelles	23 554,40	22 463,55	040 Dotations aux amortissements	23 554,40	22 463,55
TOTAL	23 554,40	22 463,55	TOTAL	23 554,40	22 463,55

2. Propositions 2022 par secteur d'activités

Les dépenses et recettes prévues par secteur d'activités prennent en compte « le rebond » souhaité dans un contexte de maintien de certains protocoles sanitaires, avec une météo moyenne. Il est noté que pour certains secteurs comme l'Animation Sport Secours Prévention et le Service Technique le passage de certaines dépenses et recettes au budget annexe (budget prévu en HT) rend plus difficile la comparaison des chiffres.

Secteur Animation - Sport - Secours - Prévention

	BP 2019		BP 2020		BP 2021		BP 2022	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Principal Et Annexe	1 692 995	2 300 850	1 648 386	2 206 450	1 552 157	1 679 100	1 506 969	1 984 949

Secteur Développement commercial - Communication – Hébergement- Restauration

	BP 2019		BP 2020		BP 2021		BP 2022	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Principal et annexe	1 303 054	1 227 400	1 345 973	1 314 750	1 308 567	1 136 000	1 396 917	1 197 000
Dont Restauration	482 798	602 250	444 500	540 000	413 346	450 000	462 716	500 000
Dont Centre de séjour	366 715	525 150	469 092	682 750	473 341	650 000	491 280	600 000

Secteur Technique – Entretien – Maintenance – Travaux

	BP 2019		BP 2020		BP 2021		BP 2022	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Principal Et Annexe	1 574 834	1 850	1 656 541	1 000	1 604 397	1 000	1 625 309	1 000

Secteur Administration - Finances - Personnel

	BP 2019		BP 2020		BP 2021		BP 2022	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Principal Et Annexe	1 020 717	561 500	956 800	545 500	937 079	606 100	924 054	592 300

Les propositions de budget 2022 sont les suivantes :

Investissement

	BP 2019		BP 2020		BP 2021		BP 2022	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Principal	653 135	653 135	608 453	608 453	461 671	461 671	390 129	390 129
Annexe	25 113	25 113	24 254	24 254	23 554	23 554	22 464	22 464

Fonctionnement

	BP 2019		BP 2020		BP 2021		BP 2022	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Principal Dont reversement du BA	5 110 937	5 110 937 1 424 137	5 076 446	5 076 446 1 432 746	4 894 946	4 894 946 1 286 246	4 627 678	4 627 678 1 995 238
Annexe Dont reversement au BP	1 904 800 1 424 137	1 904 800	1 964 000 1 432 746	1 964 000	1 793 500 1 286 246	1 793 500	2 820 809 1 995 238	2 820 809

RECAPITULATIF PAR SECTEUR

SECTEUR	BP 2018 (BP +BA)		BP 2019 (BP +BA)		BP 2020 (BP +BA)		BP 2021(BP +BA)		BP 2022(BP +BA)	
	D	R	D	R	D	R	D	R	D	R
Animation - Sports - Secours - Prévention	1 902 611	2 408 193	1 692 995	2 300 850	1 648 386	2 206 450	1 552 157	1 679 100	1 506 969	1 984 949
<i>Résultat</i>		505 582		607 855		558 064		126 943		477 980
Développement commercial - Communication - Hébergement - Restauration	1 182 700	1 049 690	1 303 054	1 227 400	1 345 973	1 314 750	1 308 567	1 136 000	1 396 917	1 197 000
<i>Résultat</i>		-133 010		-75 654		-31 223		-172 567		-199 917
Services techniques - Programmation	1 484 082	21 317	1 574 834	1 850	1 656 541	1 000	1 604 397	1 000	1 625 309	1 000
<i>Résultat</i>		-1 462 765		-1 572 984		-1 655 541		-1 603 397		-1 624 309
Administration - Finances - Personnel	1 045 807	576 000	1 020 717	561 500	956 800	545 500	937 079	606 100	924 054	592 300
<i>Résultat</i>		-469 807		-459 217		-411 300		-330 979		-331 754
TOTAL TOUS SECTEURS	5 615 200	4 055 200	5 591 600	4 091 600	5 607 700	4 067 700	5 402 200	3 422 200	5 453 249	3 775 249
Déficit prévisionnel au budget primitif		-1 560 000		-1 500 000		-1 540 000		-1 980 000		-1 678 000
Participation prévisionnelle de chaque partenaire		780 000		750 000		770 000		990 000		839 000

PROJET BP 2022

BUDGET PRINCIPAL

Sans reversement du budget annexe et sans participation des partenaires

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
	BP 2021	BP 2022		BP 2021	BP 2022
011 Charges a caractère général	1 094 600,00	827 431,00	013 Atténuation de charges	35 000,00	32 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	2 883 131,07	2 358 779,16	70 Produits des services	1 545 300,00	872 015,00
65 Autres charges de gestion courante	30 000,00	35 000,00	74 Dotations et participations	8 100,00	10 800,00
66 Charges financières	1 500,00	1 500,00	75 Autres produits de gestion courante	25 300,00	25 625,00
67 Charges exceptionnelles	15 000,00	15 000,00	77 Produits exceptionnels	15 000,00	14 000,00
042 Opérations d'ordre transfert entre sections	188 371,37	169 348,85			
TOTAL	4 212 602,44	3 407 059,01	TOTAL	1 628 700,00	954 440,00
			Résultat de l'exercice BP	-2 583 902,44	-2 452 619,01
			Résultat de l'exercice BA	603 902,44	774 619,01
			Résultat de l'exercice BP +BA	-1 980 000,00	-1 678 000,00
			Déficit sans participation des partenaires	-1 980 000,00	-1 678 000,00
			Participation des partenaires	990 000,00	839 000,00

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
	BP 2021	BP 2022		BP 2021	BP 2022
10 Dotations, fonds divers et réserves	208 300,00	182 240,00	10 Dotations, fonds divers et réserves	273 300,00	220 780,00
20 Immobilisations incorporelles	41 700,00	15 000,00	13 Subventions d'investissement (Région)		
21 Immobilisations corporelles	172 271,37	158 563,85	040 Dotations aux amortissements	188 371,37	169 348,85
23 Immobilisations en cours	39 400,00	34 325,00			
TOTAL	461 671,37	390 128,85	TOTAL	461 671,37	390 128,85

PROJET BP 2022
BUDGET ANNEXE
Avec réintégration des charges directes de personnel
Sans reversement au budget principal

FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
	BP 2021	BP 2022		BP 2021	BP 2022
011 Charges a caractère général	476 700,00	796 107,00	70 Produits des services	1 788 500,00	2 818 809,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	682 343,17	1 220 619,44	77 Produits exceptionnels	5 000,00	2 000,00
65 Autres charges de gestion courantes	2 000,00	2 000,00			
67 Charges exceptionnelles	5 000,00	5 000,00			
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	23 554,40	22 463,55			
TOTAL	1 189 597,57	2 046 189,99	TOTAL	1 793 500,00	2 820 809,00
			Résultat de l'exercice BA	603 902,44	774 619,01
			reversement au BP	1 286 245,60	1 995 238,45

INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
	BP 2021	BP 2022		BP 2021	BP 2020
21 Immobilisations corporelles	23 554,40	22 463,55	040 Dotations aux amortissements	23 554,40	22 463,55
TOTAL	23 554,40	22 463,55	TOTAL	23 554,40	22 463,55